

## PROGRAMME

<b>Période</b>	Du samedi 10 au vendredi 16 février 2018.		
<b>Destination</b>	17487 Empuriabrava, ESPAGNE		
<b>Organisateur</b>	Fédération Cycliste Valaisanne (FCVs) Par son Président : M. Didier Pannatier +41 79 467 44 59 <a href="mailto:president@fcvs.ch">president@fcvs.ch</a>		
<b>Inscriptions</b>	Mme Mary-Claude Dessimoz	+41 79 486 98 79	<a href="mailto:secretariat@fcvs.ch">secretariat@fcvs.ch</a>
<b>Responsable sur place</b>	M. Ricardo Tenes, Trésorier de la FCVs	+41 78 663 09 39	<a href="mailto:tresorier@fcvs.ch">tresorier@fcvs.ch</a>
<b>Horaire de départ</b>	<b>Sion,</b> 22h30	ESR, route de l'Industrie 43	
	<b>Martigny,</b> 23h00	Restoroute du Grand Saint-Bernard	
<b>Particularité</b>	<p>Afin d'assurer un chargement parfait des vélos dans la remorque du car, ces derniers peuvent être chargés par avance.</p> <p>Veuillez amener également, vos couvertures de protection ou tubes de protection de chauffage : <a href="https://www.lisolation.fr/isolation-tuyau-chauffage">https://www.lisolation.fr/isolation-tuyau-chauffage</a></p> <p><u>Rendez-vous pour le chargement :</u> le 10 février à 15h00, chez Buchard Voyages, Route de Saillon 13, 1912 Leytron, Garage des cars (derrière le bâtiment)</p>		
<b>Horaire de retour</b>	La nuit du 16 au 17 février, selon les instructions du responsable, Ricardo Tenes.		

### Programme

DATE	ACTIVITÉS	HEURES
10 février	Voyage en autocar (Valais - Empuriabrava)	de nuit
11 février	Un bloc d'entraînement : mise en jambes	3 heures
12 février	Deux blocs d'entraînement	4 heures
13 février	Récupération	
14 février	Deux blocs d'entraînement	4 heures
15 février	Deux blocs d'entraînement	4 heures
16 février	Sortie régénération	2 heures
16 février	Voyage en autocar (Empuriabrava - Valais)	de nuit

## REGLEMENT

### Inscription

- > En raison des places disponibles dans la remorque, 38 personnes maximum pourront participer à ce camp.
- > Les inscriptions s'effectuent exclusivement via internet sur [www.fcvs.ch](http://www.fcvs.ch)
- > Dernier délai : **01 février 2018**
- > chemin d'accès : [www.fcvs.ch](http://www.fcvs.ch) > inscription > camp entraînement

Votre inscription sera définitive uniquement après le versement de :

- CHF 370.-** pour les jeunes licenciés jusqu'à U23, membre d'un Club affilié à la FCVs.
- CHF 470.-** pour tous les autres participants.

Grâce au bénéfice dégagé par l'organisation de la Cyclo sportive des Vins du Valais, les jeunes remplissant les conditions précitées, bénéficient du tarif préférentiel de CHF 370.-.

### Payement

- > CCP 19-4663-3 - Fédération Cycliste Valaisanne – 3979 Grône.

### L'inscription comprend

- > Les transferts en car 4\* tout confort avec Buchard Voyages (air conditionné – frigo - WC – sièges inclinables – remorque à vélo (38 vélos)
- > Boissons dans le car durant le voyage aller-retour
- > Hôtel-appartement, chambre multiple avec salle de bain, WC, etc...
- > Pension complète (sauf durant les voyages en car, aller-retour)
- > Eau aux repas pris à l'hôtel
- > Salle de réunion pour la soirée du 11 février
- > Apéritif de clôture du camp
- > Local fermé pour entreposer les vélos
- > L'encadrement de moniteurs J+S et de guides locaux
- > Boissons énergisantes, fruits et snack pour le sport, tous les jours
- > Service de blanchisserie, tous les jours
- > Assurance annulation

### Non inclus

- > Les repas lors de l'aller et du retour en autocar

### Règles de sécurité

Nous précisons, que les règles de comportement, tant sur les routes que dans le quotidien sont celles qui prévalent également sur le territoire helvétique, notamment celles concernant les règles de circulation. La vigilance, le respect d'autrui et des directives, tant au niveau de la sécurité que de la vie sociale, sont essentielles au bon déroulement du camp et devront être scrupuleusement respectées. En dehors des heures d'entraînements et des repas, les participants devront veiller à prendre les dispositions nécessaires à récupérer des efforts consentis jour après jour.

### Moins de 18 ans

Pour les participants mineurs, le formulaire « **Attestation pour mineur** » doit être obligatoirement rempli et retourné au secrétariat de la FCVs.

### Assurances

Chaque participant doit être au bénéfice d'une assurance RC et d'une assurance couvrant les conséquences personnelles d'un accident (étranger). L'assurance annulation est comprise dans l'inscription.

### Confirmation

Seul le **règlement financier** confirme la participation au camp. De ce fait, le participant accepte de se soumettre aux consignes. Il renonce à toute action juridique envers les organisateurs.



**Attestation pour mineur**

Vous nous confiez votre enfant lors de notre traditionnel camp d'entraînement à l'étranger et nous vous remercions de la confiance témoignée.

Dans un souci de prise de conscience de la part de votre enfant et de vous-même, nous vous invitons à nous retourner ce document, dûment signé, afin de légitimer l'inscription de votre enfant et que, dans le cas de non-respect de nos règles de sécurité, notre responsabilité ne soit pas engagée.

Nos entraîneurs J+S s'efforcent, année après année, de contenir la fougue de certains jeunes, c'est pourquoi nous vous invitons à rendre attentif votre enfant qu'une route et plus particulièrement à l'étranger, n'est pas un terrain de jeu et que les dangers sont bien présents et réels.

La "**tolérance zéro**" concernant la consommation de boisson alcoolisée ou autres substances illicites sera appliquée et dénoncée immédiatement au représentant légal ainsi qu'au responsable de son Club ou Team.

Dans le cas du non respect de nos règles, les responsables du camp seront habilités à prendre les dispositions qui s'imposent.

Au besoin elle entraîneront une expulsion immédiate du camp à la charge du représentant légal.

La vigilance, le respect d'autrui et des directives, tant au niveau de la sécurité que de la vie sociale, sont essentielles au bon déroulement du camp et contribuent à son plein succès.

\*\*\*\*\*

**A compléter :**

Moi, représentant légal de \_\_\_\_\_ ai pris connaissance de ce qui précède et ai informé mon enfant afin qu'il se conforme aux directives.

N° de téléphone (atteignable) du représentant légal : \_\_\_\_\_

Lieu et date :

Signature du représentant légal :

-----

-----

**Formulaire à retourner, par courrier postal ou e-mail, chez :**

**Secrétariat de la Fédération Cycliste Valaisanne, Mme Mary-Claude Dessimoz, Rue des Zintres 4, 1976 Erde**  
ou : [secretariat@fcvs.ch](mailto:secretariat@fcvs.ch)

